



## Obligation de verser la pension alimentaire

Par **madagas**, le **22/04/2008** à **15:37**

mon mari verse actuellement une pension pour ses jumeaux de 18 ans son fils est en contrat d'apprentissage, et sa fille est sans emploi mais enceinte et va touché l'allocation parent isolé et jeune enfant ils vivent tous les eux chez leur mère. ma question est la suivante, les deux ayant des revenus faut il continuer a payer la pension alimentaire.merci pour votre reponse